



Interdiction d'entrer dans mes locaux

Par **Dany KAUFFMANN**, le **29/03/2010 à 11:57**

Bonjour,rrnrJe suis dans une situation complexe. Mon associé (majoritaire) et employeur a changé les serrures de nos locaux (dont je suis le bailleur) suite a une mise à pied et une convocation à un entretien préalable pour licenciement.rnLa société dans laquelle je travaille en temps que salarié et dont mon associé est le gérant est en situation de cessation de paiement depuis plusieurs moisrrnrAyant mon logement atenant à ces locaux, le compteur électrique, la ligne téléphone, des objets personnels et privés, de l'outillage personnel (diverses machines outils) les conduits d'eaux, se trouvent dans ces locaux dont je n'ai plus accès, rnrnque puis-je faire? quels sont mes droits en tant que bailleur?rrnrConsidération distinguéernD.KAUFFMANN